

INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ODDO BHF HORIZON LONG/SHORT

(ci-après, le « Fonds »)

Ce Fonds est géré par ODDO BHF Asset Management SAS

CODE ISIN: Part CN-EUR - FR0013274362 - EUR - Capitalisation

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

ODDO BHF Horizon Long/Short est un fonds dit « Total Return », dont l'objectif de gestion est de réaliser, sur une durée de placement supérieure à 5 ans, une performance annualisée supérieure à 3,5%, partiellement décorrélée des marchés actions et ce avec une volatilité inférieure à celle des marchés actions mesurée par l'indice MSCI EMU Net Return. La gestion s'exerce au travers de positions « long/short » acheteuses et vendeuses sur les marchés actions sélectionnées de façon discrétionnaire.

Aucun indicateur de référence n'est défini. Le Fonds cherche à réaliser une performance partiellement décorrélée des marchés actions. Il ne cherche donc pas à suivre ou répliquer la performance d'un indice.

Dans un premier temps, la stratégie d'investissement a pour objet la sélection et la gestion d'un portefeuille d'actions de sociétés européennes, de tous secteurs économiques et de toutes tailles de capitalisation. La sélection des titres relève d'une stratégie de « stock-picking » basée sur l'analyse fondamentale et la valorisation individuelle des valeurs, qui pourra conduire à des biais sectoriels voire en l'absence de certains secteurs. Elle s'appuie également sur deux filtres d'analyse :

- un filtre sur la pérennité de l'actionariat de référence pour sélectionner des entreprises, souvent familiales, dotées d'une vision long terme, et sur la qualité de management, via un scoring interne issu de notre analyse ESG qui privilégie les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. L'approche d'intégration des critères ESG retenue est une approche combinant « best in class » et « best effort » qui favorise l'existence et l'amélioration de bonnes pratiques. Ces critères ESG sont intégrés dans le processus de sélection de titres en complément de l'analyse fondamentale classique. Un scoring interne des titres en portefeuille, basé sur nos analyses propriétaires et des bases de données externes, est produit et vient enrichir notre analyse en privilégiant les critères de gouvernance et de qualité du management. En tout état de cause, le scoring extra financier n'implique pas nécessairement une éviction des titres les moins bien notés. Néanmoins, ce scoring aura un impact sur la pondération de chaque titre dans le portefeuille;

- un filtre qualitatif financier pour sélectionner principalement des entreprises avec une rentabilité des capitaux employés élevée disposant de la capacité d'autofinancer leur croissance et de se développer à l'international.

Le Fonds est géré de manière discrétionnaire. Le Fonds est investi en permanence à hauteur de 75% minimum de son actif net en actions d'émetteurs dont le siège social est situé dans l'Union européenne, en Islande ou en Norvège. Le Fonds pourra détenir, dans la limite de 25% de son actif net, des actions de sociétés cotées dont le siège social est situé hors pays de l'Union Européenne, de l'Islande ou de la Norvège. Le siège social de ces sociétés sera situé dans d'autres pays membres de l'OCDE ou, dans la limite de 10% de l'actif net du Fonds, hors OCDE (pays émergents).

Dans un second temps, l'équipe de gestion cherche à réduire l'exposition du Fonds aux variations des marchés actions, via des instruments dérivés prenant la forme de futures indiciaires et/ou sectoriels.

L'objet des futures est délivrer la performance d'une stratégie qui matérialise la couverture du risque de marché actions.

Par conséquent, une fois la couverture mise en place, le Fonds bénéficiera (ou subira) la surperformance (ou sous performance) de la sélection de titres réalisée par l'équipe de gestion par rapport aux marchés actions.

L'objectif de cette étape est de tenter de réduire la volatilité du Fonds en limitant son exposition aux fluctuations des marchés actions tout en conservant les effets attendus de notre sélection de titres.

L'équipe de gestion réalise une analyse quantitative des facteurs de risques de l'allocation du portefeuille afin de déterminer le niveau de couverture, qui sera nécessairement compris entre 70% et 100% de l'actif net. L'exposition nette résiduelle du fonds sera toujours comprise entre 0% et 30% de l'actif net.

Le Fonds pourra être exposé au risque de change à hauteur de 50% maximum de son actif net.

L'exposition nette du Fonds tous marchés confondus ne dépassera pas 100% de l'actif net du Fonds.

Le Fonds pourra être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM et/ou en FIA de droit français ou étranger et en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPC pourront être gérés par ODDO BHF Asset Management SAS et/ou ODDO BHF Asset Management GmbH. Les stratégies d'investissement de ces OPC seront compatibles avec celle du Fonds.

Le Fonds peut intervenir, sans recherche de surexposition, sur des instruments financiers à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français et étrangers, dans la limite de 100% de l'actif net du Fonds. Les interventions du Fonds pourront se faire en vue de couvrir le portefeuille :

- au risque actions dans le but d'atteindre l'objectif de gestion affiché, au travers des contrats de futures indiciaires et/ou sectoriels ;
- au risque de change, au travers de contrats de change à terme et de swap de change.

Le Fonds n'aura pas recours aux contrats d'échange sur rendement global (« total return swaps »).

Le Fonds pourra également détenir des bons de souscriptions dans la limite de 10% de l'actif afin de piloter l'exposition au risque actions sans rechercher de surexposition.

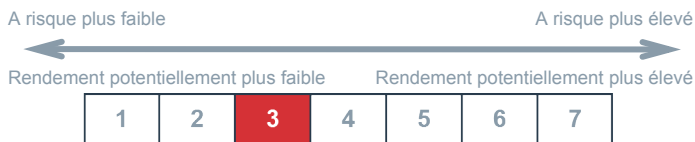
Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h15 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour même.

La part CN-EUR capitalise ses revenus.

Durée de placement recommandée : 5 ans

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Fonds est classé dans la catégorie 3 :

Le Fonds présente un niveau de risques important en raison de son exposition nette aux marchés actions comprise entre 0% et 30% de l'actif net. De plus, la gestion flexible de la couverture du risque actions peut contribuer à augmenter le risque de perte en cas de couverture non optimale ou en cas de mauvaises anticipations de marché.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité: Le Fonds investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peut impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Risque de contrepartie: risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	1,35 %
----------------	--------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de surperformance	20% TTC de la performance nette au delà de 3,5% de performance annuelle. Cette commission de surperformance était de 10% TTC maximum avant le 20/04/2018.
------------------------------	---

La part du Fonds étant créée cette année, le pourcentage de frais courants indiqué est une estimation. Les frais réels ne seront connus qu'à l'expiration du prochain exercice du Fonds.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de surperformance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur am.oddo-bhf.com.

PERFORMANCES PASSES

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Ce Fonds a été créé le 15/05/2017.

La devise de référence est EUR.

Faute d'historique réglementaire suffisant, la performance passée ne peut être publiée.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : ODDO BHF SCA

De plus amples informations sur le Fonds tels que le prospectus (Français, Anglais) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation.

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Fonds.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fiscalité :

Le Fonds est éligible aux Plan d'Epargne en Actions et peut servir de support de contrats d'assurance-vie.

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention de parts du Fonds peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/09/2018.